



**Monsieur Pap Ndiaye**

Ministre de l'Éducation Nationale

110 rue de Grenelle

75357 PARIS SP 07

**Objet : le français en Première**

Paris, le 6 février 2023

Monsieur le Ministre,

Après plusieurs années de mise en œuvre du programme de français de Première, les professeur·es de lettres exerçant en lycée persistent dans leur constat : dans la voie générale comme dans la voie technologique, le programme est excessivement lourd, inadapté et entraîne une marche forcée vers des épreuves d'examen écrasantes.

- Œuvres imposées limitant la liberté pédagogique augmentant lourdement la charge de travail par leur renouvellement,
- Parcours associés qui sont des carcans supplémentaires,
- Ajout de l'enseignement de la langue sans augmentation de l'horaire hebdomadaire,
- Nombre excessif de textes à présenter à l'oral en voie générale comme en voie technologique,
- Des épreuves anticipées mal pensées : contraction-essai en voie technologique à la conception trop complexe, question de grammaire déconnectée, « entretien » où l'élève récite le plus souvent une présentation apprise par cœur,
- Explication linéaire imposée à l'oral, entravant encore la liberté pédagogique et ajoutant une couche au mille-feuille méthodologique à faire acquérir aux élèves.

Le programme de Première creuse donc les inégalités entre élèves car il est impossible de prendre en compte l'hétérogénéité des élèves. La charge de travail énorme qui pèse sur les professeur·es, l'impression de ne pas accomplir correctement leur mission d'enseignement mais également d'ouverture culturelle, l'hyper sollicitation en période d'examen, l'absence de pondération en classe de Seconde alors que ce niveau prépare à l'examen, concourent à un sentiment d'épuisement et d'injustice qui ne peut plus durer.

C'est pourquoi, Monsieur le Ministre, l'ensemble des organisations signataires demande :

- des directives nationales au sujet de l'organisation des EAF, appliquées dans la totalité des académies, respectant les préconisations adoptées par le CHSCT-MEN du 3 décembre 2021,
- une révision de fond des programmes et des épreuves menée en concertation réelle avec les organisations syndicales et les enseignant·es pour la rentrée 2023, dans le respect du dialogue social,

- la suppression des œuvres imposées et de leur renouvellement par quart tous les ans, la suppression de la question de grammaire à l'oral et le libre choix de la méthode d'explication du texte à l'oral,
- l'extension de la pondération aux heures effectuées en classe de Seconde.

Et dans l'urgence, pour desserrer l'étau :

- en priorité l'officialisation d'un nombre minimum de textes à présenter : 16 en voie générale et 9 en voie technologique
- le libre choix de la méthode d'explication du texte à l'oral
- la suppression de la question de grammaire à l'oral

Les conditions de travail et d'enseignement des professeur.es de lettres ont été considérablement dégradées par la réforme du lycée, vous ne pouvez l'ignorer. Il s'agit de prendre enfin des mesures pour mettre fin à cette situation intolérable.

Veillez croire, Monsieur le Ministre, à notre solidarité envers nos collègues et à notre profond attachement au service public d'éducation.